

1. [Accueil](#)
2. [Pêche](#)
3. [L'Assemblée nationale vote pour l'étiquetage des huîtres](#)



Si le vote de l'Assemblée nationale est confirmé par le Sénat, la mention de l'origine des huîtres, issues d'écloserie ou nées en mer, deviendra obligatoire. (Photo : Marion Larronde-Larretche)

L'Assemblée nationale vote pour l'étiquetage des huîtres

Publié le 17/09/2018 17:57 | Mis à jour le 17/09/2018 21:59

Ce serait une petite révolution dans le milieu ostréicole. Rejeté en première lecture par l'Assemblée nationale puis le Sénat, l'amendement visant à étiqueter les huîtres en fonction de leur origine a été adopté par le palais Bourbon lors du nouvel examen du projet de loi agriculture et alimentation.

Rien n'est encore acté cependant, la navette parlementaire n'étant pas terminée. Le texte sera de nouveau amendé par le Sénat les 25 et 26 septembre. En cas de désaccord, la lecture finale reviendra alors à l'Assemblée nationale.

Pour autant, « **c'est une très grosse étape, une très belle avancée** », se réjouit Benoît Le Joubioux, président de l'association Ostréiculteur traditionnel qui milite pour cet étiquetage depuis des années. Après avoir été présentée dans plusieurs projets de loi (biodiversité, économie bleue) et essuyé plusieurs rejets, la demande a donc cette fois reçu un accueil favorable des politiques. « **Il y a un bon lobbying** », constate Stéphane Angeri, le représentant des écloveurs.

L'amendement voté rendrait donc obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2023, l'indication de la provenance du naissain, qu'il soit issu d'écloseries ou d'huîtres nées en mer. « **À nous d'expliquer aux consommateurs qu'il existe différentes façons de produire des huîtres qui sont toutes aussi bonnes les unes que les autres** », commente Stéphane Angeri. « **Certains se sont détournés des huîtres car il n'y avait pas d'étiquetage** », estime de son côté Benoît Le Joubioux. Si elle se confirme, cette clarification sur l'origine du naissain « **ne pourra qu'augmenter la consommation** », ajoute-t-il.

Marion LARRONDE-LARRETICHE

UPPM revue de presse